

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_003 : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille dix huit, le six février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 6 février 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Patrick BETEILLE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Hélène MALAQUIN (pouvoir à Thierry DUFOUR), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 6 FÉVRIER 2018

N° DEL2018_003 : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le projet de budget primitif 2018, pour le budget général, s'équilibre en dépenses

et en recettes à **95 034 288,86 €** dont :

60 089 623,00 € en fonctionnement

34 944 665,86 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- le produit des contributions directes	29 502 918,00 €
<i>Dont : FNGIR : 737 568,00 €</i>	
<i>Garantie FPIC : 932 500 € (85% du réalisé 2017)</i>	
- les compensations de fiscalité	1 097 000,00 €
- la TEOM	11 750 000,00 €
- la DGF	9 647 880,00 €
<i>dont : dotation de compensation : 7 750 430,00 €</i>	
<i>dotation d'intercommunalité : 1 897 450,00 €</i>	
- les ventes de produits et de prestations	4 129 095,00 €
- les attributions de compensation	1 129 930,00 €
- les participations et subventions	1 194 460,00 €
- les travaux en régie	380 900,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	410 900,00 €
- les atténuations de charges	100 000,00 €
- autres produits et produits exceptionnels	746 540,00 €

Total des recettes de fonctionnement 60 089 623,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les crédits nécessaires à l'activité annuelle des services communautaires (charges à caractère général)	14 608 612,00 €
- les charges de personnel	18 110 685,00 €
- l'attribution de compensation versée aux communes	4 959 239,78 €
- contribution au FPIC	30 000,00 €
- les subventions d'équilibre aux budgets annexes	1 099 404,00 €
- les intérêts des emprunts et de la dette récupérable versée aux communes	2 190 000,00 €
- des dépenses de gestion courante (dont contribution incendie et secours 3 200 000 €)	4 588 400,00 €
- des dépenses exceptionnelles	383 900,00 €
- des dépenses imprévues	250 000,00 €
- le virement à la section d'investissement	6 974 082,22 €
- la dotation aux amortissements	6 895 300,00 €

Total des dépenses de fonctionnement **60 089 623,00 €**

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le FCTVA	3 000 000,00 €
- des subventions d'investissement	2 816 216,00 €
- la dotation aux amortissements	6 895 300,00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	200 000,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	6 974 082,22 €
- une enveloppe d'emprunts prévisionnelle	12 431 374,97 €
- remboursements d'avances et de dette récupérable	1 045 692,67 €
- les opérations pour compte de tiers	893 000,00 €
- le produit des amendes de police	689 000,00 €

Total des recettes d'investissement **34 944 665,86 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les dépenses et subventions d'équipement nouvelles	26 989 865,86 €
- le remboursement en capital des emprunts	6 070 000,00 €
- les opérations pour compte de tiers	893 000,00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	200 000,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	410 900,00 €
- les travaux en régie	380 900,00 €

Total des dépenses **34 944 665,86 €**

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 16 janvier 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 42 voix pour, 5 voix contre

Monsieur Fabien LACOSTE, Madame Dominique MAS, Monsieur Patrice BEDIER, Madame Elodie NADJAR, monsieur Pascal PRAGNERE

1 abstention(s)

Monsieur Frédéric CABROLIER

ADOpte le budget primitif 2018, pour le budget général, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **95 034 288,86 €** dont :

60 089 623,00 € en fonctionnement

34 944 665,86 € en investissement

Pour extrait conforme,

Fait le 6 février 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL